



# COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°27 publié le 24/02/20265

Réunion du lundi 23 février 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67  
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : [JeunesU13@loire.fff.fr](mailto:JeunesU13@loire.fff.fr)  
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : [JeunesU11@loire.fff.fr](mailto:JeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI - adresse mail : [JeunesU9@loire.fff.fr](mailto:JeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : [JeunesU7@loire.fff.fr](mailto:JeunesU7@loire.fff.fr)

## COURRIERS REÇUS

Se. Olympique : modification match U13 D1 du 28/02. Terrain match U17 D1 du 28/02.  
Se. Côte Chaude : modification planning des matchs des 28/02, 07 et 14/03.  
Roannais Foot 42 : demande rectification match U15 Coupe Loire du 22/02.  
Abh : modification match U13 du 07/03.  
As. St Etienne : modification match U13 D2 du 28/02.  
Bellegarde en Forez : terrain match U15 du 22/02.  
Filerin : terrain match U15 Coupe Loire du 22/02.  
Loire Forez : demande date report match U15 D1.  
St Marcellin en Forez : répartition des plateaux U11.  
St Romain le Puy : modifications match U13 du 28/02.  
Le Coteau : demande explications match U15 repoussé au 05/04.  
Firminy : horaire match U13 D1 du 28/02.  
Bois Noirs : terrain plateaux U11 à domicile en 2<sup>ème</sup> phase.  
St Chamond Feu Vert : inversion match U15 du 01/03.  
Jonzieux : demande jumelage U11 2<sup>ème</sup> phase à domicile.  
St Christo Marcenod : engagement 2<sup>ème</sup> équipe.  
Olympique du Forez : engagement de seulement 1 équipe en U9 D2.  
Roche St Genest : terrain plateau U7 du 07/03.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.**  
**Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.**  
**Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**  
**A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.**

**Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :**

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : [JeunesU13@loire.fff.fr](mailto:JeunesU13@loire.fff.fr)  
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : [JeunesU11@loire.fff.fr](mailto:JeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI- adresse mail : [JeunesU9@loire.fff.fr](mailto:JeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : [JeunesU7@loire.fff.fr](mailto:JeunesU7@loire.fff.fr)

**Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.**

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :**

**Article 38.6.5** En cas d'arrêt municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

**Article 38.6.6** Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'heure de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

**Article 38.6.7** Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

## U17

### D1

Le samedi 30 mai, le club Veauche organise la Journée Nationale des Débutants et ses deux terrains seront occupés jusqu'à 17 heures.

Or le samedi 30 mai est la dernière journée en U17 D1 et, réglementairement, tous les matchs doivent se dérouler à la même heure.

Par décision de notre commission, appuyée par le Bureau du District, si le résultat du match Veauche – St Paul en Jarez est déterminant pour une montée ou une descente, au soir de l'avant dernière journée du 9 mai, nous avancerons cette dernière journée au samedi 23 mai pour les rencontres concernées, afin de respecter le règlement.

Si cette rencontre n'avait aucun effet sur le classement, la journée serait maintenue au 30 mai et la rencontre Veauche – St Paul en Jarez se disputera à 17h30.

La rencontre Se. Olympique – St Paul en Jarez se disputera sur le terrain en herbe du stade Rocher, à 15h, ce samedi 28 février.

## COUPES

Le tirage au sort des 1/4 de finale des coupes U15 et U18, ainsi que les 1/2 finales, auront lieu le **lundi 2 mars à 18h30**, au siège du District.

**Les 1/4 de finale se joueront durant le week-end des 14 et 15 mars.**

## U14 – U15

**Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr), à la Commission des Jeunes, à l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.**

### U14

**Afin de préparer la relance du championnat U14 pour la saison prochaine, un questionnaire sera prochainement adressé par mail et disponible par lien dans le PV de chaque semaine.**

**Celui-ci a été créé en ligne, via « Google Forms ».**

**Les réponses seront automatiquement transmises à la Commission des Jeunes, afin de recenser vos choix et de permettre l'organisation la plus adaptée possible.**

### U15

#### **Match remis le 15 mars à 10h**

#### **D1**

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1

#### **D2 Poule A**

Cellieu 1 - Veauche 2

#### **D2 Poule B**

Avenir Cote 1 - Villars 1

Lignon Couzan 1 - Le Coteau 1

#### **Match remis le 19 avril à 10h**

#### **D1**

Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

#### **D2 Poule B**

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

#### **A 8**

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1

## U11

Les compétitions U7 à U11 sont désormais gérées via le nouveau logiciel « *Football Animation Loisir* » (FAL). Ce changement entraîne une évolution dans la gestion de la facturation.

Afin d'assurer une facturation conforme, nous avons saisi manuellement certains engagements dans la catégorie U11 D1, même lorsque vos équipes ont évolué en D2 ou D3.

Ainsi, vous verrez peut-être apparaître dans votre état du compte sur « *Footclubs* » plusieurs engagements U11 D1 alors que vous n'aviez qu'une équipe ou même aucune équipe évoluant à ce niveau.

**Cette opération n'a aucune incidence sur le nombre d'engagements facturé pour chaque club.**

## U7

Les poules U6 et U7 de la 2<sup>ème</sup> phase sont consultables sur le site du District de la Loire, rubrique « Documents », puis « Foot d'Animation St Etienne », Poules U6 – U7 2<sup>ème</sup> phase.

Les quatre journées du mois de mars sont programmées dans le logiciel FAL et elles peuvent être consultées sur le site du district, onglet « EPREUVES », puis « FOOT ANIMATION & LOISIR », « SELECTIONNEZ UNE EPREUVE FOOT ANIMATION », Sélectionnez « U6 District » ou « U7 District » et validez, puis dans le menu déroulant choisissez votre club, la programmation s'affiche.

Comme pour la 1<sup>ère</sup> phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur.

Enfin, il est impératif de consulter les désignations des plateaux régulièrement, des modifications de dernière minute peuvent intervenir suite à des indisponibilités ou changement de terrain. Merci d'être vigilant.

**Petit rappel quant aux consignes fédérales d'organisation des plateaux :**

### **Terrain 4c4 (catégorie U7) :**

Dimension : 28 x 20 m

Multiple de 7 sur la longueur

Multiple de 4 sur la largeur

But avec filet de 4m x 1,5m

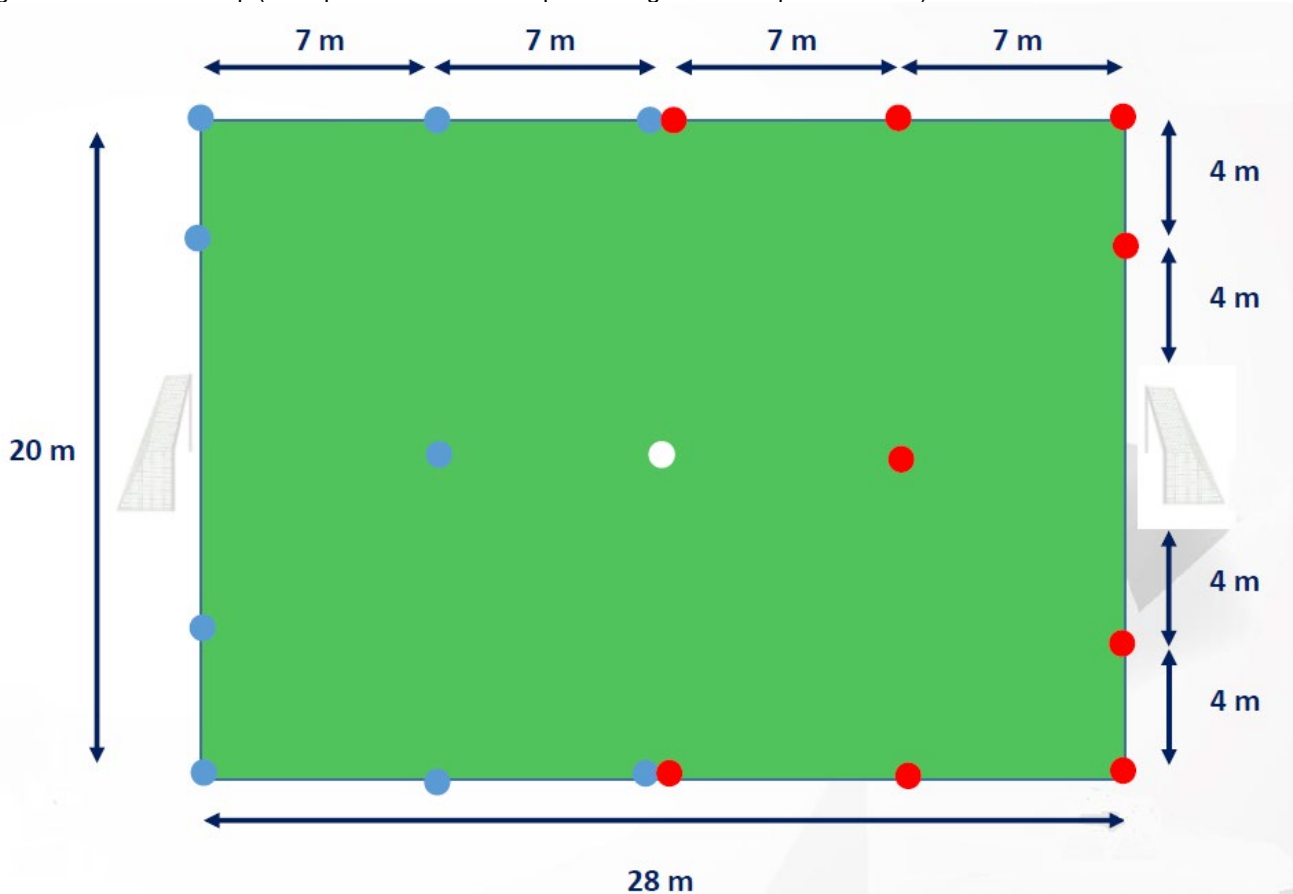
Temps de jeu : le même temps de jeu pour tous, un **DROIT** pour les enfants, un **DEVOIR** pour les éducateurs

50 minutes de pratique

• 5 matchs de 10 min

• 4 matchs de 12 min

Balisage avec notion de camp (9 coupelles bleues / 9 coupelles rouges et 1 coupelle blanche)



## **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS – JND U7 : INSCRIPTIONS**

La JND U7 aura lieu le samedi 30 mai, sur un site unique cette année, afin de mettre en place une véritable fête départementale.  
1 équipe par club au maximum et 2 max pour les clubs labellisés.  
L'engagement des équipes est gratuit.

Les équipes seront convoquées :

- Samedi 30 mai à Veauche, soit de 10h à 13h ou de 14h30 à 17h30.

6 matchs de 9 minutes au programme + 45 minutes d'accès aux jeux gonflables, golf, PEF...

Lien d'inscription : <https://forms.gle/de8GTonsdukErUM69>

Liste des équipes engagées :

L'Horme 1, St Priest en Jarez 1, Abh 1, Jonzieux 1, Loire Forez 1-2, St Chamond Feu Vert 1, Plaine Poncins 1, Bords de Loire 1, Roannais Foot 42 (1-2), Chateauneuf 1, Cellieu 1, Usson en Forez 1, Se. Montreynaud 1, Sorbiers La Talaudière 1-2, St Galmier Chamboeuf 1, As. St Etienne 1F, Se. Côte Chaude 1-2, Ric. Olympique du Montcel 1, St Just St Rambert 1-2, Ondaine 1, Ecotay Moingt 1-2, Savigneux Montbrison 1, Cordelle 1, Suc Terrenoire 1, St Chamond 1-2, Andrézieux Bouthéon 1-2, Avenir Côte 1